

Malakoff - Bibliothèque-discothèque Pablo-Neruda

La Pierre... et la Lecture publique

En mars 1969, à l'initiative de M. Baudin, Président du Groupe Ile-de-France était organisée une rencontre Architectes-Bibliothécaires qui apparaît aujourd'hui comme un des premiers signes d'une prise de conscience, par l'ensemble de la profession, de la nécessité de rénover les locaux des bibliothèques publiques.

M. Baudin avait alors critiqué, à juste titre sans doute, les conceptions trop traditionnelles des bâtiments qui venaient de s'inaugurer : « Prépondérance des magasins au détriment du libre-accès, insuffisance des surfaces destinées aux salles de prêt pour adultes et surtout pour les jeunes » (1). Toutefois, à cette critique qualitative, il me semble qu'il aurait fallu ajouter une critique quantitative car le problème fondamental était à cette époque l'absence d'équipement dans la plupart des communes françaises, ainsi que le caractère vétuste et l'exiguïté des trop rares bâtiments existants.

Aujourd'hui, grâce à une étude récente du Service de la lecture publique (2), nous connaissons le bilan des constructions des bibliothèques municipales au cours de ces huit dernières années — ou tout au moins de celles dont le Service de la lecture publique a eu connaissance parce qu'elles ont bénéficié de subventions de l'Etat. Il a été dressé les cartes des opérations les plus importantes, toutes supérieures

(1) Bulletin de l'A.B.F., n° 63, 2^e trimestre 1969.

(2) Je tiens à remercier ici Mlle Garrigoux et tous les membres du S.L.P. pour la documentation précieuse qui m'a été fournie à l'occasion de cet article.

à 200 m², cartes que vient de publier le Secrétariat d'Etat à la Culture et que nous reproduisons ici : 198 opérations y sont indiquées.

A l'heure où tant de groupes d'études, de planificateurs, de ministres et de partis politiques découvrent, tour à tour, la lecture publique, de façon souvent déconcertante pour nous bibliothécaires, ces cartes parlent un langage clair. Pour mieux l'entendre faut-il encore inscrire ce bilan de huit années dans l'histoire des bibliothèques municipales françaises : on dénombre, entre les deux guerres, quatre constructions nouvelles. Une quinzaine de villes sinistrées ont construit des bibliothèques après la seconde guerre mondiale.

Quelque chose de tout nouveau s'est donc déclenché dans notre pays autour des années 1967-1969. Une des causes de cette évolution est très certainement la décision prise en 1967 de porter de 35 % à 50 % la subvention accordée par l'Etat aux dépenses des communes pour la construction et l'aménagement de leurs bibliothèques mais à cette incitation se sont ajoutées d'autres raisons.

L'initiative de construire, on le sait, appartient à la commune et la charge essentielle, on le sait aussi, lui incombe. C'est la commune qui prend l'option décisive en faveur de tel ou tel équipement. Ce sont donc les municipalités qui ont découvert, comme un fait nouveau, qu'il était de bonne politique municipale de répondre à l'incitation de l'Etat et de construire des bâtiments de bibliothèques.

Pour tous ceux qui, depuis des années, militent en faveur d'une nouvelle conception de la bibliothèque, le pas qui a été franchi est décisif. Ce n'est plus dans un désert qu'ils ont à évoquer la « bibliothèque publique » comme une oasis inaccessible. Des modèles enfin existent dont l'impact sur le public est spectaculaire. Les choix sont clairs désormais et, si la victoire est loin d'être assurée, au moins est gagnée une première bataille. Bataille fondamentale contrairement à ce qu'a pu écrire dans un singulier aveuglement un rédacteur du Rapport Granet promettant qu'enfin « l'aide au livre allait se substituer à l'aide à la pierre !!! ».

CONSTRUIRE...

L'analyse même sommaire du bilan établi montre que toutes les régions de France ont peu ou prou participé au mouvement qui concerne aussi bien les grandes villes que les villes moyennes. Certes les opérations ne sont pas toutes de même nature, elles répondent à des objectifs différents. Une première distinction s'impose entre les constructions de bibliothèques centrales et les constructions de succursales.

La construction de succursales est sans doute l'expression la plus consciente et la plus significative d'une nouvelle politique. Nouvelle politique de la lecture publique mais aussi nouvelle politique urbaine liée à l'équipement des quartiers. Politique menée systématiquement par certaines villes, telles Toulouse, Grenoble, Brest, Rouen, Mulhouse, Orléans, Montreuil pour ne citer que les plus grandes (1). Les programmes de ces équipements décentralisés évoluent, à la lumière de l'expérience, vers des surfaces plus importantes reconnues nécessaires pour fournir des services plus complets et différenciés (enfants, adultes, périodiques, discothèques, travail en groupe, animation). Les « grands ensembles » ont appelé tout naturellement des équipements de cette nature et, on peut en voir des exemples apparentés à Mulhouse, St Dié, Chambéry, Rouen, Bayonne, Meudon, etc...

Les constructions de centrales sont des opérations de nature plus complexe et moins homogène quant à leurs objectifs et leurs réalisations, souvent infléchies

(1) Au cours des pages qui suivent nous citons certaines villes, mais il est bien certain que les villes nommées ne le sont qu'à titre d'exemples et que nous n'avons nullement la prétention d'être exhaustifs.

par des données dues au passé. Quelquefois, c'est la vie qui s'est développée dans les succursales qui a permis de prendre conscience de la nécessité de rénover la Centrale.

Certaines municipalités ont délibérément choisi de renoncer à des bâtiments existants, exigus et mal adaptés, bien qu'ils fussent parfois d'une beauté et d'un charme attachants. Des partis architecturaux novateurs, voire hardis, ont été adoptés (Lyon, Strasbourg, Pantin, Montreuil, Nanterre, Argenteuil, Angers, Metz, Moulins, Castres).

D'autres villes ont préféré malgré la difficulté utiliser des bâtiments anciens (Boulogne-sur-mer, Anthony, Verrières-le-Buisson) ou agrandir et rénover l'ancien bâtiment (Bayonne, Limoges, Paul, Cambrai, Saint-Denis).

Souvent la construction d'une bibliothèque centrale s'insère dans un projet plus vaste d'urbanisation nouvelle ou de rénovation. Cet aspect de rénovation urbaine n'est pas étranger à la Part-Dieu de Lyon. Il est évidemment plus marqué encore dans les villes nouvelles (Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Istres, etc...).



La Bibliothèque municipale d'Argenteuil

MODERNISER LES CONCEPTIONS...

Si elle était parfois d'une nécessité absolue, la décision de construire répondait aussi à la volonté de réformer et de moderniser. Cet objectif précis a-t-il été atteint ? et l'a-t-il été de façon satisfaisante ?

La réponse est nuancée. On a toujours cherché, certes, à se dégager de l'image traditionnelle et passéiste que caractérisaient des surfaces presque entièrement consacrées au stockage des livres, une austère salle d'études et, quand il existe, nullement intégré, un petit local inconfortable, réservé au prêt. Mais la tendance à l'innovation est restée longtemps timide, maladroite, insuffisante et il y aura un jour une étude à faire sur ces étapes du passage d'un style vers l'autre, les freins, les influences, les modèles.

Les réalisations nouvelles, aussi séduisantes qu'elles puissent apparaître au premier abord, nous laissent presque toujours une petite déception sur un aspect ou un

autre. En revanche, on peut découvrir dans plusieurs d'entre elles une innovation particulièrement réussie. Je voudrais m'arrêter sur quatre points caractéristiques de l'évolution actuelle :

- Le service des enfants,
- La discothèque,
- L'intégration des fonctions (consultation sur place, prêt à domicile),
- L'ouverture, l'accueil et l'animation.

La section pour enfants, souvent ignorée dans le passé, a sa place désormais dans tout programme de succursale ou de centrale. Mais que d'exemples de surfaces insuffisantes, que de regrets exprimés devant l'impossibilité, par manque de place, de répondre à la diversité des demandes du public jeune : lecture sur place pour les petits et les plus grands qui veulent travailler dans le calme, travail en groupe, heures du conte, activités d'extension, etc... La Bibliothèque centrale de Caen et la Bibliothèque de Choisy-le-Roi répondent de façon particulièrement satisfaisante à presque toutes les nécessités d'une bonne animation pour les enfants, et elles sont, à ce titre, des modèles à étudier. La Bibliothèque enfantine de Clamart a joué un rôle de pionnier en particulier dans le domaine de l'architecture et de l'intégration des divers lieux d'activités.

Les discothèques de création encore plus récente que les sections enfantines marquent le tâtonnement de la profession en ce qui concerne leur place et leur rôle au sein des bibliothèques. Peu de progrès semblent avoir été faits dans ce domaine depuis la discothèque de Massy. Elles sont souvent trop petites (Lyon, Strasbourg). Elles ne disposent pas toujours d'un local propre et peuvent apparaître à la fin comme « une invitation à entrer », et une gêne pour le fonctionnement des autres services (Evry, Argenteuil). Enfin, certaines discothèques, prévus sur les plans ne peuvent fonctionner faute de l'équipement et du personnel nécessaire (Malakoff...). Les bibliothécaires trouvent tout naturel de fermer la discothèque lorsque manquent les moyens.

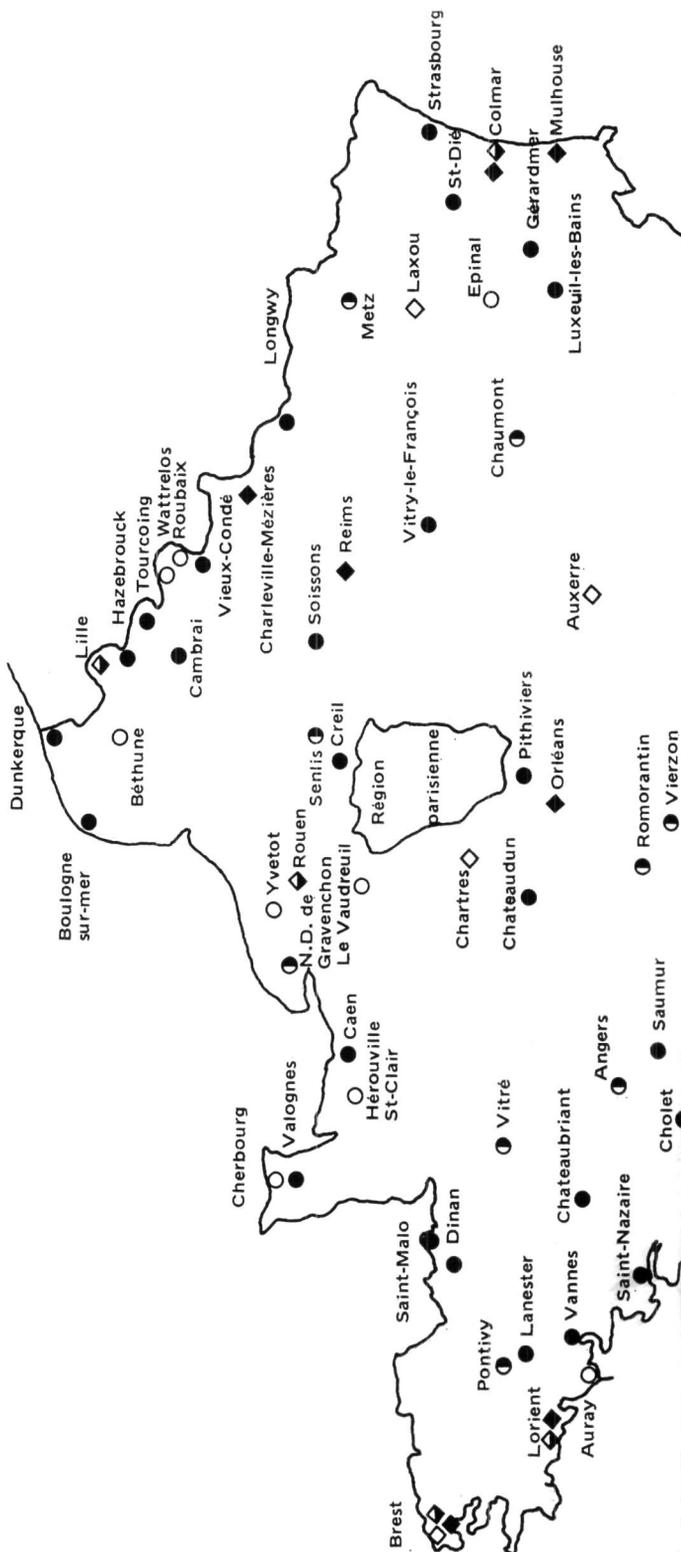
Le troisième point, *l'intégration des services*, est plus fondamental encore parce qu'il touche à l'esprit même de la bibliothèque publique. La résistance au changement y est encore plus marquée. Certes, on fait volontiers une part plus importante à la Salle de prêt, on y propose en plus grand nombre des livres en libre accès, mais trop souvent encore, l'étude est considérée comme une section distincte, réservée à un autre public et à un autre usage. Quelques réalisations, cependant, montrent que le pas est peu à peu franchi : la grande et unique salle du Service des adultes, dans la Bibliothèque de Cambrai, apparaît comme une réussite, et cette solution devrait être retenue, semble-t-il, par toutes les petites villes — et peut-être même les villes moyennes. Lorsque les surfaces sont plus importantes, la cloison vitrée séparant le coin de travail, où doit régner le silence, des allées et venues de la salle de prêt est une solution intéressante, adoptée par la nouvelle bibliothèque de Strasbourg.

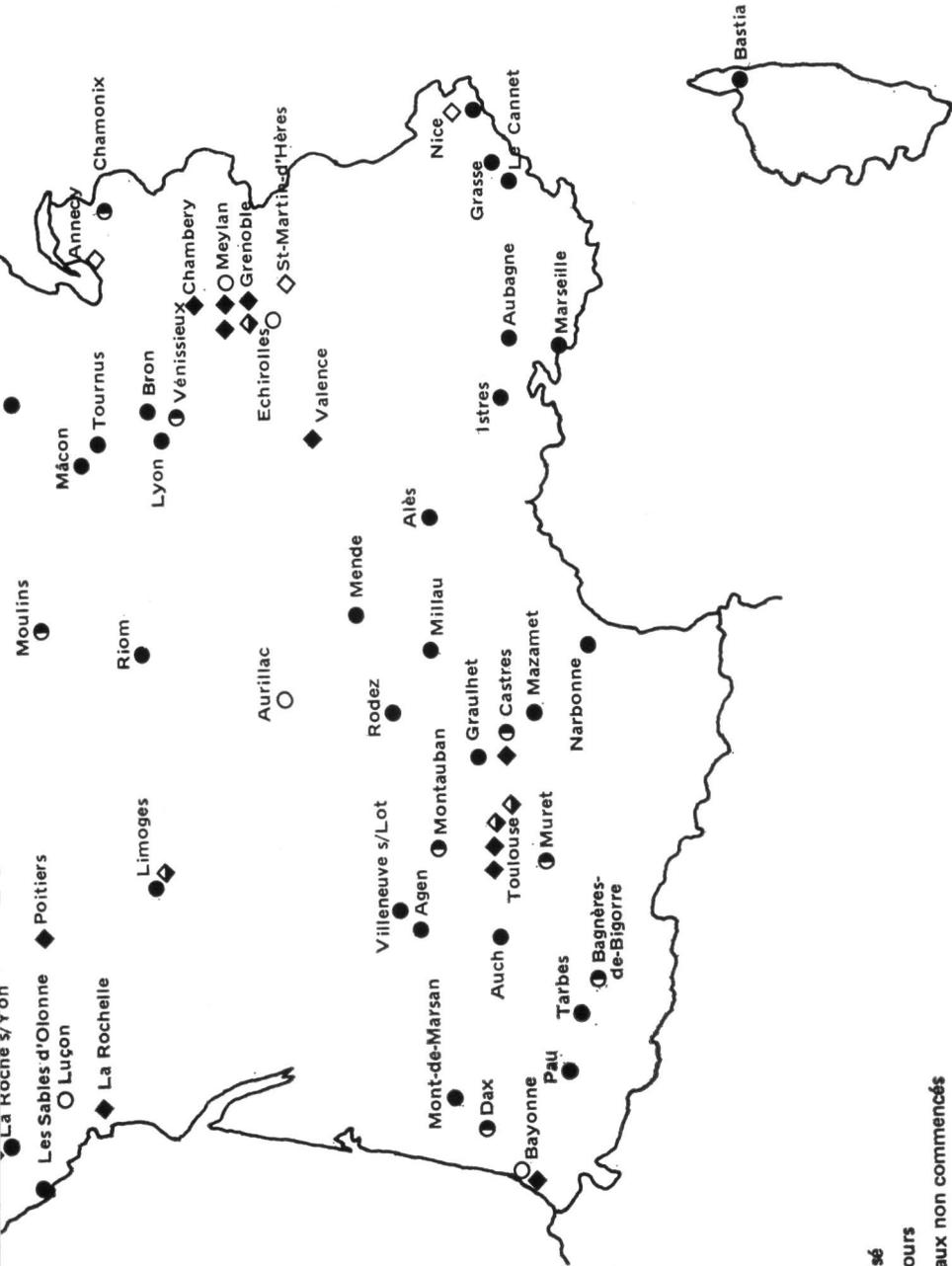
Accueil et animation sont deux notions nouvelles, elles aussi, et qui ont donné lieu à des réalisations très diverses. Un hall d'entrée largement ouvert sur la vie publique, une facilité d'orientation et une diversité de lieux proposés sont des réussites frappantes de la bibliothèque de la Part-Dieu.

Les salles d'animation offrent plus de diversité encore — diversité qui reflète la recherche actuelle sur la place de la bibliothèque dans la vie de la cité : est-elle le « Centre culturel » muni de toutes les installations nécessaires aux expositions, au cinéma, au théâtre, etc... (Cambrai, Levallois...) ou bien est-elle complémentaire d'un théâtre ou d'un auditorium construit dans le voisinage immédiat et dont elle peut utiliser les salles (Malakoff, Le Vésinet, Moulins, Castres...). Les caractéristiques des lieux d'animation mis à la disposition de nos collègues vont très précisément marquer les limites et les caractéristiques des activités de la bibliothèque : dispose-t-on d'une salle d'exposition distincte, fermée, sûre ? On pourra y présenter des œuvres de valeur susceptibles d'attirer un public de connaisseurs (Caen). A-t-on donné un hall d'accueil des dimensions un peu plus importantes ? On pourra y présenter en permanence de petites expositions, des montages diapos, les réalisations des divers clubs de la ville, etc...

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Constructions et aménagements subventionnés par l'Etat
1967 - 1975

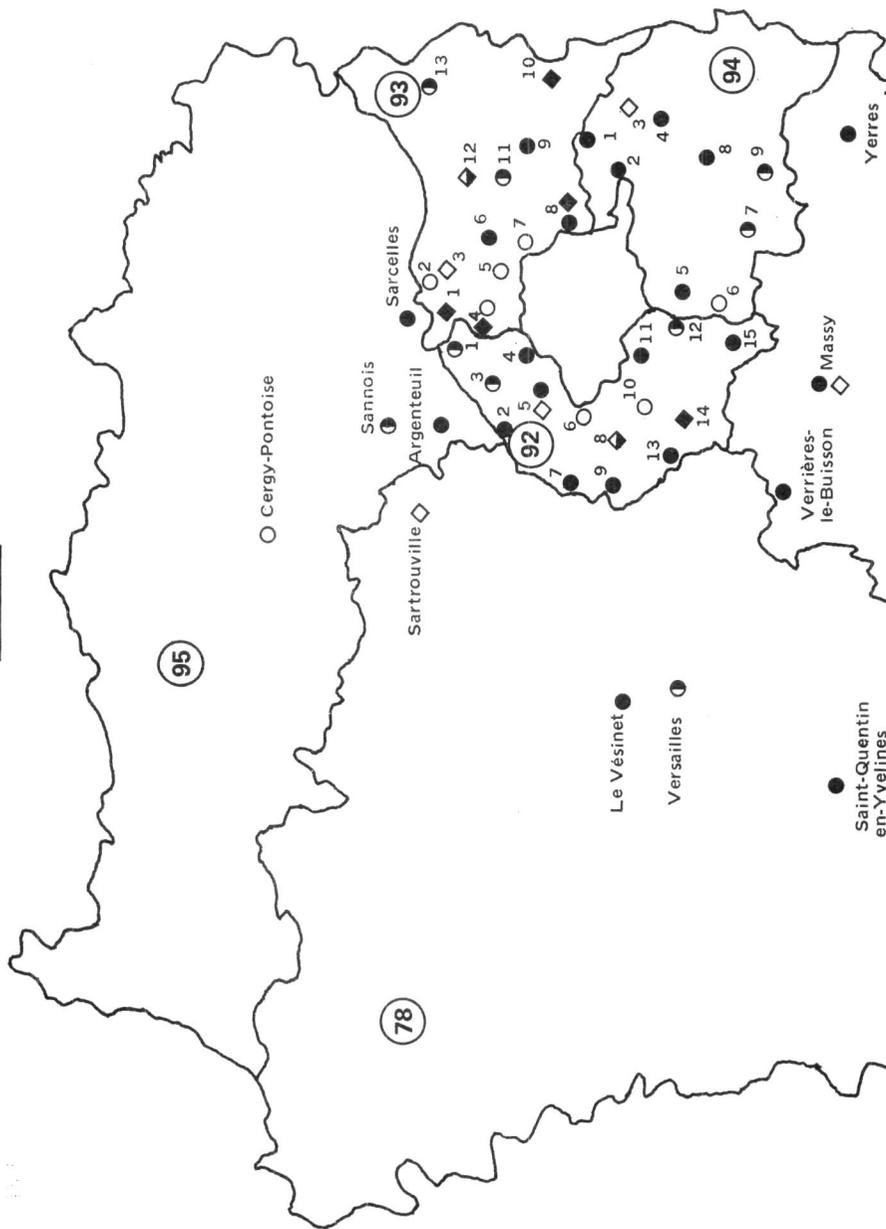


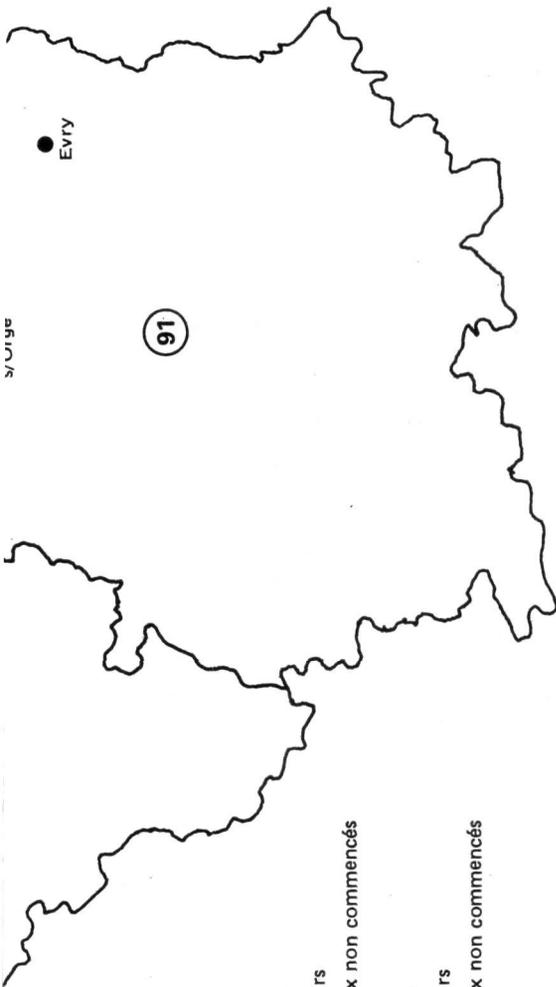


- Centrales de plus de 400 m²**
- réalisé
 - en cours
 - travaux non commencés
- Succursales de plus de 200 m²**
- ◆ réalisé
 - ◆ en cours
 - ◇ travaux non commencés

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Constructions et aménagements subventionnés par l'Etat dans la Région parisienne
1967 - 1975





- Centrales de plus de 400 m²**
- réalisé
 - ◐ en cours
 - travaux non commencés
- Succursales de plus de 200 m²**
- ◆ réalisé
 - ◈ en cours
 - ◇ travaux non commencés

92

- 1 - Villeneuve-la-Garenne
- 2 - Colombes
- 3 - Asnières
- 4 - Cligny
- 5 - Levallois-Perret
- 6 - Neuilly s/Seine
- 7 - Nanterre
- 8 - Suresnes
- 9 - Garches
- 10 - Sèvres
- 11 - Malakoff
- 12 - Montrouge
- 13 - Chaville
- 14 - Clamart
- 15 - Bourg-la-Reine

93

- 1 - Épinay s/Seine
- 2 - Pierrefitte
- 3 - Stains
- 4 - Saint-Denis
- 5 - Aubervilliers
- 6 - Pantin
- 7 - Pré-St-Gervais
- 8 - Montreuil s/Bois
- 9 - Neuilly-Plaisance
- 10 - Noisy-le-Grand¹
- 11 - Rosny s/Bois
- 12 - Drancy
- 13 - Montfermeil

94

- 1 - Vincennes
- 2 - Saint-Mandé
- 3 - Champigny s/Marne
- 4 - Maisons-Alfort
- 5 - Kremlin-Bicêtre
- 6 - L'Hay-les-Roses
- 7 - Orly
- 8 - Choisy-le-Roi
- 9 - Villeneuve-le-Roi

UNE NOUVELLE DEFINITION DE LA LECTURE PUBLIQUE...

L'ensemble des réalisations maintenant achevées, avec leurs imperfections, leurs lacunes et leurs réussites, peuvent éclairer les responsables des opérations à venir. En fait, au départ, le mouvement fut spontané et anarchique, et comme en forgeant on devient forgeron, c'est en construisant des bibliothèques que les promoteurs de ces constructions (architectes, décorateurs, Service technique de l'ancienne D.B.L.P et élus municipaux) apprirent à dégager les principes et les normes d'une bonne construction. On note, comme un fait nouveau, l'intérêt d'architectes français pour les constructions de bibliothèques et on voit le thème de la « bibliothèque publique » prendre sa place dans les sujets d'étude et de recherches. Nos collègues jouèrent aussi un rôle important dans l'évolution des bâtiments ; ils savent généralement s'imposer tout au long du travail de réflexion et d'élaboration des projets. Et ceci, me semble-t-il, pour deux raisons : la formation professionnelle est plus généralement répandue, et les expériences étrangères sont mieux connues.

Par ailleurs, peu à peu, les maisons spécialisées en mobilier de bibliothèques sont amenées à repenser leurs fabrications, à proposer de nouveaux modèles, de nouvelles teintes ; les maisons étrangères dont l'expérience est mieux assise, s'intéressent au nouveau marché français. Quant au Service spécialisé de la Direction et aux bibliothécaires, ils constatent assez vite que plus de hardiesse est nécessaire mais aussi plus de réflexion. Le Service de la lecture publique a suscité la création d'un groupe de travail sur les bibliothèques municipales dont les études ont contribué à l'élaboration de nouvelles normes publiées dans le *Bulletin des bibliothèques de France* et d'un document dont la publication se fait malheureusement attendre.

Les problèmes de fonctionnement posés par les nouveaux établissements restent un secteur encore inexploré. Ce n'est pas une mince aventure pour les bibliothécaires de se trouver mis en demeure de faire fonctionner des équipements fondamentalement différents de ceux qui ont inspiré les principes de la bibliothéconomie classique française. Outre que l'on ne passe pas sans aléas d'une échelle réduite à un espace beaucoup plus vaste, l'organisation du travail adaptée à la marche d'un réseau d'équipements, l'application de la classification DEWEY à un fonds en libre accès comportant un grand nombre d'ouvrages, et surtout le changement quantitatif et qualitatif du public à satisfaire posent des problèmes difficiles à résoudre. Les mutations entraînent aussi des perturbations au niveau du personnel : il doit s'adapter à des méthodes de travail plus rigoureuses, à une parcellisation des tâches, à des rapports différents avec les usagers et avec les collègues.

L'automatisation, qui s'introduit peu à peu dans les bibliothèques publiques, modifie et modifiera de plus en plus la nature du travail — tant sur le plan de la gestion, que sur celui du catalogue ou de la recherche documentaire. Mais elle n'a pas réponse à tout... et laisse intact tout le problème des moyens à mettre en œuvre pour rendre accessible le livre et la lecture à la grande masse de nos concitoyens.

L'animation dont on a beaucoup parlé mais dont on cherche encore les limites et le rôle dans nos bibliothèques, ne saurait pas non plus servir de panacée car les exigences du public deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus précises dans le domaine du livre et de la lecture de détente comme dans celui de la recherche documentaire.

On aimerait que ceux qui affrontent tous les aspects de cette métamorphose fassent part de leurs expériences et aident la profession à réfléchir aux dimensions nouvelles de la lecture publique. On aimerait que soient mieux connues aussi les difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir les moyens nécessaires à la vie pour leur établissement : on sait, hélas, que les subventions de l'Etat pour le fonctionnement des bibliothèques demeurent notoirement insuffisantes... et que beaucoup d'établissements neufs manquent actuellement de personnel qualifié et même de collections suffisantes.

Une nouvelle génération de bibliothèques municipales est apparue, et il n'est plus nécessaire d'aller à l'étranger pour découvrir le phénomène « lecture publique ».

Pourtant les bibliothécaires ressentent une inquiétude certaine : malgré le bilan très positif qui peut être dressé, ils savent que ce renouveau des bibliothèques n'en est qu'à ses débuts et qu'il n'a de sens que si le rythme de constructions se poursuit et s'accroît de façon continue pendant de longues années encore : il y a tant de scandaleuses lacunes !

Des projets sont en cours de réalisation. D'autres n'en sont qu'au stade des intentions : de nombreuses municipalités souhaitent rénover leurs bibliothèques : qu'en adviendra-t-il alors que le concours financier de l'Etat s'essoufle d'inquiétante manière ? Que peuvent faire les villes alors qu'elles ignorent quand elles pourront obtenir une subvention et que le prix plafond imposé par les services du Ministère n'a rien à voir avec le coût réel de la construction ; que la T.V.A. continue à peser lourdement sur les finances communales : nous savons tous que le montant de l'aide apporté par l'Etat est bien souvent à peine supérieur au montant de la TVA payé par les communes. « L'aide à la pierre », aide essentielle au développement de la lecture en France, se substituera-t-elle enfin à toutes les belles paroles que nous entendons depuis quelques mois ?

Jacqueline Gascuel